



Le milieu naturel, fondateur du projet d'architecture et du plan local d'urbanisme

Objectifs :

faire de l'obligation du volet paysager un atout pour la qualité architecturale et environnementale du PC et du PLU

concevoir et argumenter une stratégie de prise de site

optimiser la procédure de conception paysagère dans la gestion du projet

Public concerné :

Elus et cadres des collectivités territoriales et services de l'Etat

Maîtres d'ouvrages publics et privés

Concepteurs publics et privés : urbanistes, architectes, bureaux d'études

Lieu : 8 rue Frédéric Mistral, Avignon

Durée et dates : 2 journées 9 et 10 juin 2005

Coût : 840.- € (Adhérents Volubilis : 760.- €)

(Hors Taxes, non assujéti à TVA, hébergement et repas non compris)

Jeudi 16 Juin 2005		
09:00 09:30	Thibault Mahé Volubilis	Accueil et présentation des participants et des intervenants
09:30 10:00	Sébastien Giorgis Architecte-paysagiste	Le paysage du projet, le projet de paysage, et le milieu naturel
10:00 11:00	Pierre Frapa entomologiste,	Le contenu du milieu naturel : flore et faune, eau et sous-sol, air et sol les équilibres et les perturbations
<i>Pause et déplacement sur site (à proximité)</i>		
11:30 12:30	Pierre Frapa entomologiste,	Initiation à la compréhension d'un milieu
<i>Prévoir un pique-nique en commun sur le site</i>		
14:00 16:00	Pierre Frapa entomologiste,	Identification des structures et dynamiques d'un site : exercice d'analyse
<i>Pause et retour en salle</i>		
16:30 18:00	X Architecte-paysagiste	Exploitation croisée des données cartographiques et des informations recueillies sur site

Vendredi 17 Juin 2005		
09:00 09:15	Thibault Mahé Volubilis	Accueil
09:15 10:00	X	Présentation d'une étude d'impact pour l'élaboration d'un projet de parc éolien
10:00 10:45	X Architecte-paysagiste, Agence Paysage	Présentation de l'étude paysagère pour la reconstruction du paysage sur le tracé du TGV
11:00 12:30	X Cemagref ou université avignon	Les changements d'utilisation du sol et leurs conséquences sur les systèmes écologiques
<i>Le repas peut être pris en commun</i>		
14:00 16:00	X Urbaniste	Exercice en commun : rédaction sommaire d'un cahier de charges pour la conception d'un PLU
16:15 17:00	Sébastien Giorgis Architecte-paysagiste	Conclusion Evaluation du stage

Modalités de règlement : à la réservation 150.- €

Solde à la commande (au plus tard 15 jours ouvrables avant la session)

En cas d'annulation à l'initiative de Volubilis, les sommes versées seront intégralement reversées dans le délai de 8 jours à compter de la date de décision. En cas de désistement du stagiaire enregistré au plus tard 3 semaines (15 jours ouvrables) avant la session, les sommes versées (à l'exception des frais administratifs, à hauteur de 50.- €) seront remboursées.